



MODIFICATION N° 3 DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES N° 322 — COURS DE COMPÉTENCES GÉNÉRALES

La modification n° 3 modifie et précise la demande d'offres à commandes n° 322 (la « DOC ») en sa version précédemment modifiée et clarifiée. Autrement, la DOC demeure inchangée et tous les mots qui commencent par une majuscule, mais qui ne sont pas définis dans le présent document, ont le sens qui leur est attribué dans la DOC.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question n° 1 : En ce qui concerne les exigences financières : puisque certains de nos ateliers exigent parfois le recours à des autoévaluations, pourrions-nous inclure une catégorie distincte pour les autoévaluations dans le tableau des prix?

Réponse n° 1 : Le BVG ajoutera une catégorie distincte pour les autoévaluations dans le tableau des prix qui figure au paragraphe 4.4 Exigences financières. Voir les révisions apportées à la DOC ci-après.

Le soumissionnaire devrait indiquer dans sa proposition technique les cours proposés qui comporteraient une autoévaluation. Toutefois, le BVG se réserve le droit de décider d'inclure ou non l'outil d'autoévaluation dans un cours en particulier.

Question n° 2 : En ce qui concerne l'exigence cotée sur l'expérience du soumissionnaire C1 : si nous fournissons plusieurs descriptions de cours pour chaque référence, y a-t-il une limite quant à la longueur de chaque description?

Réponse n° 2 : Il n'y a pas de limite quant à la longueur de la description de projet fournie pour démontrer l'expérience du soumissionnaire dans le cadre de l'exigence cotée C1. Toutefois, la réponse présentée par le soumissionnaire pour confirmer l'exigence cotée C1 doit être comprise dans la limite du nombre de pages indiqué, soit 40 pages imprimées recto.

Question n° 3 : Pour donner suite à la question ci-dessus : les descriptions doivent-elles faire partie du maximum de pages permises, soit 40 pages imprimées recto, ou doivent-elles être jointes à titre d'annexe?

Réponse n° 3 : Voir la réponse à la question n° 2 ci-dessus.

RÉVISIONS APPORTÉES À LA DOC

Partie 2 – Énoncé des travaux, 2.4 Tâches, page 11 de la DOC :

Supprimer : le paragraphe 2.4.3.

Remplacer par :

2.4.3 Utiliser des outils et des techniques pour accroître la participation et la rétention des apprentissages, notamment des outils psychométriques et/ou des autoévaluations, ainsi que des activités de remue-méninges, des jeux de rôles, des discussions dirigées, des études de cas et l'apprentissage par l'expérience.

Paragraphe 4.4 Exigences financières, page 23 de la DOC :**Supprimer : Tableau des prix****Remplacer par :**

Catégorie	TAUX horaire	TAUX horaire	TAUX horaire	TAUX horaire	TAUX horaire	Total (année 1 à 5)
	1 ^{re} année du 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021	2 ^e année du 1 ^{er} avril 2021 au 31 mars 2022	3 ^e année du 1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	1 ^{re} année d'option du 1 ^{er} avril 2023 au 31 mars 2024	2 ^e année d'option du 1 ^{er} avril 2024 au 31 mars 2025	
1. Prestation du cours	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2. Services de conception pour la modification de cours (à la demande du BVG)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Total du tableau n° 1 :						\$

Catégorie	Prix par personne tout compris	Prix par personne tout compris	Prix par personne tout compris	Prix par personne tout compris	Prix par personne tout compris	Total (année 1 à 5)
	1 ^{re} année du 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021	2 ^e année du 1 ^{er} avril 2021 au 31 mars 2022	3 ^e année du 1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	1 ^{re} année d'option du 1 ^{er} avril 2023 au 31 mars 2024	2 ^e année d'option du 1 ^{er} avril 2024 au 31 mars 2025	
Autoévaluation dans le cadre du cours	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Total du tableau n° 2 :						\$

Prix évalué de la proposition (total du tableau n° 1+ total du tableau n° 2) : _____\$